

■ **Caisse-maladie Futura**, à Lausanne, fondation (FOSC du 01.05.2002, p. 14). Jean Philippoz n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Le vice-président Pierre-Marcel Revaz est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Daniel Overmey dont la procuration est éteinte, est nommé membre du conseil et vice-président; Pierre-Angel Piasenta, dont la procuration est éteinte, est nommé membre du conseil; tous deux signent collectivement à deux.

Journal no 5620 du 07.06.2002
(00509256 / CH-550.0.053.445-7)